

Ce qu'il y a de significatif au sujet de l'organisme établi par l'UNRRA, et auquel ce bill se rattache dans une certaine mesure, c'est qu'il représente l'effort collectif des Nations Unies. A la fin de la dernière guerre on a distribué des secours de ce genre par l'entremise de ce que je pourrais appeler un organisme d'un seul membre, je veux parler de la commission dirigée par M. Hoover. Ce fut un organisme efficace, mais il était exposé à tous les dangers qui menacent une institution de ce genre, et tout particulièrement à l'ingérence politique; ce qui cette fois n'aura pas lieu, je l'espère, parce qu'il s'agit d'un effort collectif.

Le blâme formulé par l'honorable représentant d'Acadia (M. Quelch) et par l'honorable représentant de Rosetown-Biggart, dans leurs discours bien préparés, c'est que le projet de loi, et l'UNRRA elle-même, ne vont pas assez loin. Il est simplement question maintenant de secours et non pas comme il avait été entendu antérieurement, de secours et de rétablissement. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que le bill, comme l'a fait la conférence, traite d'une situation qu'il faut envisager dès maintenant, et bien qu'il soit désirable de préparer des programmes à long terme, ce qui importe, c'est de faire face aux problèmes dans l'ordre où ils se présentent. Tous les honorables députés savent combien est grand le besoin de vivres, de vêtements et de matériel sanitaire en Europe, et ce besoin demande une attention immédiate et non à longue échéance.

Mais, tout comme le programme Hoover, les efforts de M. Nansen et autres, avant l'établissement de la Société des Nations, se sont trouvés graduellement intégrés au point de devenir une partie de la tâche de la Société des Nations et des associations collectives, on peut supposer, je crois, qu'ainsi le travail entrepris maintenant dans une situation pressante constituera une partie de la tâche de l'association internationale permanente que laissent entrevoir les discours des chefs des trois grandes puissances et aussi de notre premier ministre (M. Mackenzie King).

L'honorable préopinant qui a loué ce projet aurait pu ajouter un mot d'éloge pour la contribution déjà apportée par le Canada à l'œuvre de l'UNRRA. Il n'a pas observé toute l'exactitude voulue quand il a dit que l'UNRRA constitue le premier modèle sur quoi baser l'organisation du monde. Il a peut-être eu raison de la placer au premier rang. Nous devrions probablement accorder la première place, peut-être pas au point de vue de l'équilibre définitif, à la conférence sur les vivres tenue à Hot Springs et qui fut certainement le premier modèle. Cependant,

[M. Martin.]

l'UNRRA est une entreprise de grande portée, comme il l'a dit. Ce fut bien, au cours de la guerre, un effort en vue d'établir ce que toutes les femmes et tous les hommes bien pensants de notre pays et du monde entier doivent espérer voir s'établir entre les nations, et le Canada a joué un rôle très spécial dans l'UNRRA.

Je ne crois pas que ce débat doive se conclure sans qu'on mentionne la contribution apportée par le Canada. Les honorables députés se rappelleront qu'il y a quelque temps, lorsqu'il a énoncé la politique extérieure du Canada, le premier ministre a posé le principe maintenant reconnu et utilisé, celui d'une représentation fondée sur les intérêts en jeu. L'UNRRA a reconnu ce principe et cela a fortement contribué au succès de la conférence et il n'est que juste de dire que l'adjoint parlementaire du premier ministre (M. Claxton) a joué un rôle marquant à cette réunion, de même que M. Pearson, qui est aujourd'hui conseiller de l'ambassade canadienne à Washington et qui remplira dorénavant un rôle fort important dans les assemblées chaque fois que les membres des Nations Unies auront l'occasion de se rencontrer. Je suis donc du même avis que l'honorable député de Prince-Albert.

Des VOIX: Oh! Oh!

M. MARTIN: Ou plutôt de l'avis de l'honorable député de Lake-Centre (M. Diefenbaker), qui espère devenir le député de Prince-Albert; je l'approuve donc quand il attache une si haute importance à cette initiative. L'univers se rétrécit, les pays dépendent plus que jamais les uns des autres et quand on songe aux sacrifices incalculables que le Canada et les autres nations ont consenti en richesses, en avoirs et en hommes, cette question revêt la plus grande importance. Nous allons mettre sur pied de façon durable une organisation au sein des nations de la terre grâce à laquelle nous nous efforcerons de diminuer les risques de conflit. L'heure est venue d'entreprendre une telle œuvre et nous en avons jeté les bases de façon qui augure fort bien pour l'avenir grâce à la conférence qui nous permet aujourd'hui d'étudier le présent projet de loi. Je l'envisage donc en songeant que le Canada n'a pas hésité à prendre ses responsabilités. Il l'a fait d'abord en faveur des populations affamées de l'Europe et de l'Asie et il a surtout joué un rôle prééminent en édifiant un organisme international sans lequel il serait inutile d'espérer mettre fin aux calamités des guerres.

M. S. H. KNOWLES (Winnipeg-Nord-Centre): Je désire également rendre hommage à l'UNRRA. Je partage les vues des ora-